

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée  
à l'Éducation, aux Centres de loisirs  
et aux Nouveaux Arrivants

Madame LAURENT  
Directrice de l'école primaire George Sand

Mesdames et Messieurs les représentants des  
parents d'élèves

MM/GG/SG

Hôtel de Ville, le **19 FEV. 2026**

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le procès-verbal du Conseil d'école du 14 octobre dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

### **Carte scolaire**

Un courrier de M. le Maire a été envoyé le 12 décembre dernier à tous les parents d'élèves concernés par la nouvelle sectorisation. Ce courrier décline les modalités de mise en œuvre de la nouvelle sectorisation pour la rentrée 2026 en explicitant clairement 3 situations possibles.

Ce courrier est par ailleurs accompagné du plan de la nouvelle sectorisation.

S'agissant du questionnement concernant l'intégration de la résidence Richelieu dans la sectorisation de l'école George Sand, les adresses de la rue de Gênes sont déjà sur le secteur de Sand et n'en ont pas bougé en 2021, lors de la précédente sectorisation.

En revanche, suite à la délibération municipale du 10 décembre dernier, les adresses du n° 2 au 14 bis Boulevard Richelieu, rattachées au secteur Jaurès/Ferry ont bien fait l'objet d'un basculement pour intégration au secteur Sand dans le cadre de la nouvelle sectorisation pour la rentrée 2026.

### **Cars**

Depuis la rentrée, le service du garage est l'interlocuteur privilégié des écoles dans le cadre de la gestion de la réservation des cars.

Madame PERREIRA, Cheffe du service du garage municipal est d'ailleurs intervenue le 24 novembre dernier à l'occasion de la réunion des Directeurs des écoles, afin de présenter ses missions et les contraintes inhérentes à la bonne gestion des cars pour l'ensemble des services de la Ville.

Son service est dans une démarche de recherche d'un logiciel pour la dématérialisation de la réservation des cars. De nombreux tests ont été effectués mais à ce jour rien n'est satisfaisant et il est difficile de trouver une application qui pourrait répondre à toutes nos demandes et à l'usage des directeurs.

Une indispensable conciliation entre les différents acteurs doit prévaloir, dans la mesure où de nombreuses manifestations sur la Ville nécessitent la mise à disposition de cars (ferme du mont valérien, manifestations sportives, festival du film, micro-folie, savoir-nager). Une forte concentration de manifestations est notamment observée sur la période de Mars à Juin, rendant plus complexe l'offre de dates disponibles pour la sortie scolaire.

En l'état, il est difficile de changer notre façon de faire en cours d'année. Les directeurs continuent d'envoyer leurs besoins sur les boîtes mail dédiées et le garage coordonne avec l'ensemble des plannings. La procédure actuelle est pourtant simplifiée dans la mesure où le lien pour la demande de réservation des cars se fait directement auprès de l'interlocuteur privilégié, soit le garage. Aucune sortie ne sera refusée, mais en cas de blocage sur une date, le garage fera une deuxième proposition.

Il a également été rappelé l'intérêt pour tous de privilégier quand cela est possible, les sorties à 2 classes par car, lorsque les effectifs le permettent et lorsque le projet de classe le permet aussi (la systématisation n'étant pas possible).

Enfin, il est tout à fait possible pour la Ville d'étudier le financement du transport dans le cadre d'un projet présenté à la caisse des écoles, par exemple.

Le problème du stationnement sur l'emplacement des cars est récurrent : un panneau plus explicite sera posé matérialisant ce stationnement spécifique.

### **Travaux**

Les gros travaux 2025 ont été réalisés. Les autres demandes de petits travaux sont réalisées en fonction des autres urgences qui le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal. Certaines interventions peuvent ainsi être décalées dans le temps ou annulées.

Les travaux évoqués avec la Directrice ont été chiffrés et seront proposés au vote du budget 2026.

Les travaux relatifs à l'installation d'une plaque occultante pour clôturer la cour élémentaire n'ont malheureusement pas pu être effectués à la Toussaint, et seront reprogrammés dans les meilleurs délais.

S'agissant des trous dans la cour: le sol souple de la cour du haut a complètement été refait cet été et les ateliers ont rebouché les trous dans l'enrobé. Les trous de la cour élémentaire ont été rebouchés et la reprise de l'enrobé abîmé lors des travaux, situé à côté du portillon, a été effectuée.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

  
**Martine MAYET**

Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12<sup>ème</sup> circonscription  
Mme MARIETTE, Elue au Conseil d'école